ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⴰⵙⵉⵏⴰⴳ ⴰⵎⵣⵡⴰⵔ
ⵏ ⵜⵓⵙⵙⵏⴰ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ

ROYAUME DU MAROC
INSTITUT ROYAL
DE LA CULTURE AMAZIGHE

CTDEC

CPS de projet de traduction contractuelle 2022

Objet : Traduction de l'ouvrage « *Les berbères et le Makhzen dans le sud de Maroc* » de Robert Montagne du français vers l'arabe.

I - Caractéristiques académiques de la traduction :

1. La traduction doit être fidèle au texte original, au niveau du sens, et de l'expression ; tout en évitant le mot à mot ou une « traduction servile ».
2. Elle doit être académique et rédigée dans une langue arabe correcte, dans la mesure du possible.
3. Si le texte contient des termes spécifiques, le traducteur est tenu d'ajouter des notes explicatives

II- Validation et correction des épreuves :

1. Le texte traduit doit faire l'objet d'une révision par les soins de l'IRCAM.
2. La révision sera effectuée par un comité de suivi qui va remettre le texte révisé au traducteur pour tenir compte d'éventuelles corrections.
3. La validation finale est du ressort de l'IRCAM.

III – Délai d'exécution de la traduction :

Le traducteur est tenu de remettre le travail fini en version papier et sur CD, dans un délai de douze mois, à compter de la signature du contrat.

IV – Modalités de paiement :

Après réception et validation de la traduction définitive et établissement du service fait par la commission compétente, l'IRCAM entame la procédure de paiement.

V - Le droit de propriété de la traduction est réservé à l'IRCAM.

Le Contractant	**Le Directeur de CTDEC**	**Le Recteur de l'IRCAM**
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »		